

COMMISSION DE CONTROLE

La Commission de Contrôle est consultée ou informée dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement du service.

Elle est composée de neuf membres :

- **six représentants les salariés des entreprises adhérentes** désignés par les organismes syndicaux représentatifs au niveau national et Interprofessionnel,
- **trois membres représentants les employeurs adhérents** désignés par les entreprises adhérentes après avis des organisations professionnelles d'employeurs.

Commission de contrôle

Pascal BEROU, CPME,
ERI CONCEPT
Valérie DORDOIGNE,
Medef, Cabinet Juridique
Chartrain

Attente d'un représentant

représentants
employeurs

3

FO - **Armelle SZULTZ**
CFTC - **Laurent GUILLAUME**
CFE/CGC - **Gildas LA HALLE**
CGT - **Pascal De COCK**
CGT - **Aurore VIOLETTE**
CFDT 28 - **Rosa DELATTRE**

représentants
salariés

6

Dr Louis MOUKENGUE
Dr Pascal MASSONI
Dr Véronique ROL
Attente d'un
représentant

Médecins
délégués de
secteur

4